

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 31	Absent(s) excusé(s) : 13	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 4 juin 2019

Vote(s) pour : 33

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 11 juin 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2019-06-11-BD-1 :

Redevance Spéciale Déchets - Phase 4.

Rapporteur : Monsieur François HENRION

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 13 avril 2015 instituant la Redevance Spéciale sur le territoire de Metz Métropole,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 29 juin 2015 relative au règlement et aux tarifs de la Redevance Spéciale,

CONSIDERANT l'avancement du déploiement de la Redevance Spéciale via les phases 1, 2 et 3,

VALIDE le nouveau seuil d'assujettissement fixé, à compter du 1^{er} janvier 2021, à une production hebdomadaire égale ou supérieure à 3 300 litres tous flux confondus (ordures ménagères assimilées et emballages recyclables),

VALIDE le déploiement de la phase 4 selon les étapes suivantes :

1. envoi du 1^{er} courrier (devis + fiche de renseignements), prises de RDV : 1^{er} trimestre 2020,
2. prise de contacts et RDV terrain : 2^{ème} trimestre 2020,
3. validation des volumes, mises à jour des engagements, courriers : 3^{ème} trimestre 2020,
4. accompagnement des redevables au tri et à la prévention des déchets : tout au long de l'année,
5. facturation des redevables au 1^{er} mai 2021 pour le 1^{er} trimestre 2021.

CHARGE les services de Metz Métropole de mener toutes les opérations utiles à la mise en œuvre de la 4^{ème} phase.

Pour extrait conforme
Metz, le 12 juin 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Résumé de l'acte

057-200039865-20190611-06-2019-DB1-DE

Numéro de l'acte : 06-2019-DB1
Date de décision : mardi 11 juin 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Redevance Spéciale Déchets - Phase 4
Classification : 7.2 - Fiscalité
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 13/06/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190611-06-2019-DB1-DE
Document principal : 70_DE-1.pdf

Historique :

13/06/19 08:38	En cours de création	
13/06/19 08:38	En préparation	Catherine DELLES
13/06/19 09:12	Reçu	Catherine DELLES
13/06/19 09:13	En cours de transmission	
13/06/19 09:13	Transmis en Préfecture	
13/06/19 09:26	Accusé de réception reçu	